TERRE DE DIATOMÉE ANIMAUX



DESCRIPTIF PRODUIT

La poudre de Terre de Diatomée est composée de terre issue de carrière de fossiles d'algues marines microscopique.

Une action purement mécanique.

Composition	Terre de diatomée (dioxyde de silicium amorphe 900g/kg)
Cible	Insectes rampants
Usages autorisés	Grand public
Lieu d'utilisation	Toutes surfaces où se posent les insectes
Référence(s)	IN-DIA-00030 - Flacon poudreur 300g

INFORMATIONS COMMERCIALES

- Une action insecticide purement mécanique, elle s'exerce par absorption des lipides et abrasion de l'enveloppe externe des insectes, par les microparticules tranchantes des diatomées, puis par déshydratation interne.
- · Les insectes, larves et oeufs meurent à partir du 3éme jour suivant l'application.
- · Protection contre de nombreux insectes rampants de l'habitat et parasites de l'environnement des animaux domestiques : poux rouges, puces, tiques, punaises de lit, blattes, fourmis, poisson d'argent, etc.

METHODE D'APPLICATION

- La Terre de Diatomée animaux est présentée sous forme de flacon avec un bec de poudrage.
- Il dépose une fine couche qui agira comme barrière physique durable près des refuges et des lieux de passages selon le nuisible visé.

Exemple : bas de portes, plinthes, sous éviers, structures de lit et mobilier, fentes, fissures ainsi que tout l'environnement des animaux domestiques.

Utilisation de 20 à 30g/m² selon l'insecte visé.

Il convient de laisser agir pendant 8 à 10 jours. Répéter l'opération une quinzaine de jours après ou après dispersion de la poudre.



75, rue d'Orgemont 95210 SAINT GRATIEN
Tél. 01 39 89 85 86 • Fax : 01 39 89 86 44 • Mail : info@aedes.fr • Site internet : www.aedes.fr Protecta SAS au capital de 202.528 euros - RCS Pontoise B349783076 - Code APE 4675Z - N° SIRET 349 783 076 00038 - N° TVA FR 39349783076